

SEANCE D'INFORMATION PEDIBUS DU 12 MARS 2024

- FOIRE AUX QUESTIONS -

Préambule

Le support de présentation de la séance est disponible en téléchargement sur le site de l'Association des Parents d'Élèves des Pervenches et De-Montfalcon :

<https://www.apepm.ch/wp/2024/03/12/un-pedibus-aux-pervenches-pour-la-rentree-2024-2025/>

La présentation comprend notamment les résultats du sondage d'intérêt réalisé en janvier 2024, ainsi que la feuille de route du projet. En revanche, le cheminement prévisionnel au départ de l'actuelle école jusqu'à l'école provisoire présenté par la police municipale est retiré de la présentation dans l'attente de la validation du Département de la sécurité.

1. Comment seront organisés les lignes et les arrêts du Pédibus ?

Le Pédibus est un cortège d'enfants qui se rendent à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte. Les parents d'élèves sont au cœur du projet qui se veut collaboratif :

- L'itinéraire est déterminé par les parents qui conduisent le Pedibus à tour de rôle
- Les arrêts sont signalés par des panneaux
- L'horaire est choisi par les parents utilisateurs, en fonction de leurs besoins et de ceux des enfants
- Un Pedibus peut effectuer plusieurs trajets par jour, plusieurs jours par semaine mais il peut aussi fonctionner uniquement le matin pour amener les enfants à l'école ou un seul jour dans la semaine
- Le conducteur ou la conductrice est généralement un parent mais pas obligatoirement : grands-parents, mamans de jour, nounous, aînés du quartier sont autant d'adultes qui peuvent s'engager dans le Pedibus, avec l'accord des autres parents de la ligne
- Le fonctionnement du Pédibus est régi par des chartes de bonne conduite à l'attention des enfants et des parents accompagnants qui s'engagent à les suivre

Les lignes, les horaires, les arrêts et les plannings seront proposés par un groupe de travail composé de parents volontaires, en fonction des besoins des familles qui s'inscrivent au Pédibus.

2. Plus spécifiquement, comment seront organisés les départs de lignes vers l'école provisoire ?

Selon le sondage d'intérêt réalisé en janvier 2024, 3 secteurs géographiques se dessinent en fonction de la localisation des familles intéressées par le projet :

- Secteur Acacias / avenue Industrielle / Noirettes
- Secteur Caroline / Lancy / Jacques Grosselin (Nord) / Louis De-Montfalcon
- Secteur Caroubiers / Praille / Jacques Grosselin (Sud)

Au sein de chaque secteur, un ou plusieurs arrêts seront déterminés en fonction de la localisation des familles. L'arrêt ou les arrêts sera/seront proposé.s au plus proche du domicile des familles pour faciliter le point de rencontre des enfants et l'organisation du quotidien.

Les parents conducteurs attendront les enfants à l'horaire et l'arrêt choisis par les familles, avant de se mettre en marche et d'accompagner le Pédibus jusqu'à sa destination.

3. Y aura-t-il plusieurs départs le matin à différents horaires (arrivée pour 8h ou 8h30 par exemple) ?

Plusieurs départs sont effectivement possibles si cette demande correspond bien au besoin des familles.

4. Que se passe-t-il si un enfant est en retard à l'heure du rendez-vous ?

Chaque jour, les conducteurs du Pedibus disposeront d'une liste des enfants inscrits au Pédibus et des coordonnées de leurs parents. En cas de retard de l'enfant, le conducteur prend contact avec le parent de l'enfant pour signaler ce retard et s'informer de la présence de l'enfant. Le Pédibus attend donc l'enfant concerné avant de démarrer.

En cas d'absence de l'enfant (maladie, imprévue), les parents d'élèves doivent en informer le conducteur du Pédibus afin de ne pas entraver son bon fonctionnement.

5. Combien y aura-t-il d'enfants par accompagnant ?

Chaque ligne sera conduite par un adulte pour 5 à 6 enfants au moins, selon l'âge des enfants.

6. Les enfants peuvent-ils s'inscrire au Pédibus quel que soit leur âge ?

Oui, le Pédibus est ouvert à tous les enfants, dès la 1P.

Les plus jeunes sont encouragés à la marche grâce à la convivialité du groupe et l'impulsion des plus grands. Avec le temps, il est courant que les élèves plus âgés arrêtent de participer au Pédibus lorsque les enfants sont en capacité d'assurer les trajets scolaires en pleine autonomie.

7. Peut-on inscrire un enfant au Pédibus sans que l'un de ses parents s'inscrivent comme accompagnant ?

Le Pédibus repose sur le collectif. Plus les accompagnants seront nombreux, plus l'organisation sera facilitée. En principe, chaque parent qui inscrit son enfant au Pédibus s'inscrit également

pour le conduire au moins 1 fois par semaine. Une tolérance pourra être accordée en cas de situation particulière, et si le nombre d'accompagnant est suffisant.

8. La constitution d'un cortège d'enfants de tout âge est-elle souhaitable ?

La mixité d'âge est souhaitable car propice à l'entraide entre enfants. Les plus grands prennent alors en charge les plus jeunes et gagnent en autonomie. Cette mixité sera par ailleurs assurée par la présence d'enfants d'une même fraterie.

9. Le Pédibus sera-t-il en fonction dès la rentrée, le 19 août 2024 ?

La date de lancement du Pédibus sera déterminée par le groupe de travail.

L'APEPM estime toutefois à ce stade planifier le Pédibus vers la mi-septembre afin de permettre aux élèves et leurs parents de prendre leurs marques sur le chemin de l'école provisoire.

10. La ville de Carouge confirme-t-elle son accord pour assurer la pose sur l'espace public des panneaux nécessités par le Pédibus ?

Oui, la Ville de Carouge soutient le projet de Pédibus et assurera à ce titre la pose des panneaux prévisionnels.

11. Pourquoi le Pédibus est-il organisé par l'Association des Parents d'élèves et non par la Ville de Carouge ?

L'organisation des trajets domicile/école ne relève pas d'une compétence communale. La Ville se montre en revanche très mobilisée pour assurer la sécurité des élèves sur le chemin de l'école, conformément aux dispositions présentées par la police municipale : renforcement et redéploiement des patrouilleuses, sécurisation du parcours, renforcement de la signalisation routière à l'approche de l'école provisoire, création d'un îlot de franchissement devant l'école.

12. Comment le Giap va-t-il s'organiser pendant les travaux de l'école des Pervenches ?

Les modalités d'organisation du parascolaire seront précisées pour l'échéance de juin 2024.

13. Y aura-t-il un appel à idée pour dénommer l'école provisoire et inviter les enfants à cette réflexion ?

La direction de l'école partage cette réflexion qui sera précisée par la suite.

14. L'organisation des lignes, des horaires, des arrêts et des plannings Pédibus est confiée à un groupe de travail constitué de parents d'élèves volontaires. En cas d'intérêt à rejoindre ce groupe de travail, combien de temps devrais-je y consacrer ?

L'organisation de 2 à 3 séances organisées entre avril et juin 2024 est à prévoir.

Une séance d'information et de restitution de ces travaux sera proposée en juin 2024 à l'attention des parents d'élèves inscrits au Pédibus.

Vous souhaitez participer à la création du Pédibus ? N'hésitez pas à rejoindre notre groupe de travail ! Contact : apepmcarouge@gmail.com